



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente, donné, par le soussigné, Monsieur André Charron, Directeur général et greffier-trésorier par intérim, de la tenue d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mercredi 21 janvier 2026 à 19h30** à la salle du Conseil située au 275, rue Nelson.

Séance extraordinaire du 21 janvier 2026 à **19h30** - Salle du conseil

À l'ordre du jour :

1. *Ouverture de la séance et notification*
2. *Administration générale*
 - 2.1 *Adoption de l'ordre du jour*
 - 2.2 *Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-R-340 sur l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2026*
3. *Sécurité publique*

S.O.
4. *Transport/Travaux publics*

S.O.
5. *Hygiène du milieu*

S.O.
6. *Santé et bien-être*

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

S.O.

8. Loisirs et culture

S.O.

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 15 janvier 2026,



André Charron, GMA
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Certificat de publication

Séance extraordinaire du 21 janvier 2026-19h30

Je, soussigné, André Charron, Directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, et résidant à St-Hyacinthe certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 15 janvier 2026 ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 janvier 2026



André Charron, GMA
Directeur général et greffier-trésorier par intérim